L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 2 MARS 1892.

PETITES ANNONCES

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 21 fév—10f

F. J. LUDWIGS & CO., Imprimerie, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles d'antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences 40 rue Royale. 17 oct—1an

EGARE—S'est égaré samedi 27 février, une petite chienne "black and tan" âgée de six mois, répondant au nom de Ruth. Une récompense sera donnée à qui la ramènera au No 187 Bourbon, entre Ste Anne et Dumaine. 1er mars—3f

A LOUER.

A LOUER—Un shop de bouche, bâti depuis la dernière lot, encoignure Bergeron et Claviland avenue. S'adresser sur place. 26 fév—7f

A VENDRE.

A VENDRE—Oyster Saloon et maison meublées à un lot du marché français. Pour informations s'enquérir Chartres et Madison. 2 mars—7f

A VENDRE—Du son de riz frais, parti A Lanaux, 15 rue Conti. 23 fév—1 sem

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Illustración Española, agencia de "Las Novedades.—24 Passage de la Bourse, encoignure Douane. 2 fév—1m

DEMANDES.

ON demande immédiatement de bonnes ouvrières couturières. 43 Bourbon. 24 fév—7f

ON demande dans une famille américaine une bonne d'enfants digne de confiance. S'adresser au No 242 Felicity street, prévaloir tants. 23 fév—

ON demande—Une femme pour faire le ménage au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 17 fév—1f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété dans le deuxième et le sixième districts.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,741.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E Robinson, No 34,742.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et aussi avec le consentement du défendeur dans les dits writs, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir :

1° **Un certain morceau ou portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans la 4e section de la ville, de la ville Bonne, district de cette ville, et bornée par le rues Canal Bienvenue, Broad et Bienville, et cinquante pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété de Lucy C. McCann à Mme Jeremiah Leon, J. Ferrier, devant Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville le 6 mars 1890.

2° **Deux certaines pièces de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans la 5e section de cette ville dans l'ancienne ville de Lafayette, désignées comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Madison sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Madison et Ptolemy. Les dits lots Nos 3, 4 et 7 ont chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ptolemy, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Les lots Nos 8 et 9 ont une même façade à la rue Jefferson, sur une profondeur inconnue pour le moment à cause de la construction d'une levée sur le côté à vers la rue Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 fév—29—mars 3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et mis. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement (ladite vente ordonnée et adjugée le 19 février 1892, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Ledit terrain ayant toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, eaux et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Hôtel No 268, borné par les rues Perdido, Gravier, Dryades et Nid Romparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Theodore Seghers, notaire de cette ville, le 30 novembre 1883, et mesurant, au pied américain, trente un pieds (31) onze (11) pouces et cinq (5) lignes de façade rue Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—20 27— mars 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix neuf cent dix lots de terre situés dans le 1re district de la ville, dans l'île borné par les rues Ramparts, St-Claude, Desire et Mathilda, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, douze, douze treize, quatorze, quinze et vingt-sept, dix huit et dix-neuf de l'îlet No 348, borné comme il est dit ci-dessus, tel qu'il est plan topographique fait par Louis H. Pilié, voyez ce dit plan du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de feu Patrick Irwin à Mme Jules Quantin, passé en l'étude de feu William Joseph Castell, maison notaire en cette ville, en date du 1er mai 1875. Lesquels lots ont chacun vingt-sept pieds d'après le pied américain conformément au dit plan de Louis H. Pilié comme suit : le lot numéro un forme l'encoignure du coin du Desire et Ramparts et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Ramparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Les lots deux à cinq inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Ramparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Les lots douze, douze treize, quatorze et quinze ont chacun vingt-sept pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre-vingt-dix-huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro six mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, vingt-six pieds deux pouces et cinq lignes de face sur la ligne du côté opposé vers la rue Mathilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, vingt-six pieds deux pouces et cinq lignes de face sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Mathilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, vingt-six pieds deux pouces et cinq lignes de face sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Mathilda. Le lot numéro dix-neuf forme l'encoignure du coin du Desire et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix-neuf inclusivement mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-cinq pieds. Le tout faisant ensemble cent quatre vingt six pieds six pouces et cinq lignes sur la ligne vers la rue Mathilda et cent quatre vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure trente et un pieds de face à la rue St-Claude et une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes. Les lots numéros dix à quatorze inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face sur la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Le numéro quatorze forme l'encoignure des rues St-Claude et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix-neuf inclusivement mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-cinq pieds. Le tout faisant ensemble cent quatre vingt six pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Kentucky, cent quatre-vingt dix-sept pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, et trois cent quatre-vingt-sept pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Mathilda.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16, 23—mars—2 9 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leeds & Company vs Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11,287—En vertu d'un plurias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'île No soixante douze, borné par l'avenue St-Charles, la rue Washington (maintenant Hampson) et Lower Line, ledit lot mesurant trente pieds de façade sur l'avenue St-Charles, vingt deux pieds et quatre pouces de profondeur et face à la rue Pitt, le tout formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Pitt.

Saisi à même propriété acquise par feu H. L. A. Kyrich du Mutual Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Jos. H. Taylor, notaire en cette ville, le 15 décembre 1886. Le tout est enregistré au Bureau des Hypothèques dans le livre 127, folio 210.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
8fév—8 15 22 29 mars 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie, dans l'îlet borné par les rues Religieuse et Sauvage.

Mme John Longino et als. vs. Mme A. Gordon, exécutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, et borné par les rues Carondelet, et devant Appolon, Thalie, Baronne, et devant Bacchus et Melpomène et mesure trente pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et de face à la rue Thalie, de cent quinze pieds, quatre pouces et bornes dans le fond par une allée s'étendant vers la rue Thalie, ayant quatre pieds, huit pouces de largeur, en usage en commun avec le dit et un autre lot adjacent, le tout sur plus amples. Le dit lot forme l'encoignure des rues Carondelet et Thalie. Ledit lot même propriété que Mme Marie Maniero, veuve d'Angelo Costa, a acquise de John H. Campbell, conformément à un acte passé pardevant Michael Hahn, ancien notaire, le 4 mai 1860. Titre enregistré au Bureau de transfert, livre 124, folio 131.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16, 23—mars—2 9 15 19

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous mis en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 FEVRIER—CLASSE No 150
Tirage de 4 heures P. M.

27	13	64	40	58	24	6	61	47	16	67	59	—	—	—	—	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 29 février 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont sous notre direction et sous notre surveillance, et que nous avons le plus grande confiance en la probité, la bonne foi et la parfaite honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous consignons Banques et Banquiers payeront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos bureaux.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MARS 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,034,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Grand Tirage Mensuel

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MARS 1892.

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit..... $50,000
100 Lots de...$300, ... 30,000
100 Lots de...$200, ... 20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit..... $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,134 Lots se montant à.....$1,034,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Nous consignons Banques et Banquiers payeront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos bureaux.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Edward Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,614—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dits jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Herbert, ci-devant administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
1er mars—1 6 10 Greffier.

Succession de Mme F. S. Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,447—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry J. Hawer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Parordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
20 fév—20 25 28 Greffier.

Arthur Duriez vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,441—Division A.

—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par A. B. Lacaze, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
27 fév—27—3 6 mars Greffier.

Succession de James Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,751—Division B.

—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Gottschalk, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 fév—24 28—4 mars.

Successions de Bertrand Marès et Bridget Sullivan, en première noce, et de Félix Marès.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,571—Division D.

—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Gottschalk, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 fév—26—2 6 mars

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE du District paroissial de la Nouvelle-Orléans—No 35,058—Division B—John Calder & Cie et David E. Calder vs leurs créanciers—Ordre de Cour : Que la cession de biens des défendeurs, ci-devant sous la raison commerciale de John Calder & Cie et de David E. Calder, individuellement et comme membre de la dite société, soit et est par ce présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs et de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph H. Taylor, notaire, en son bureau No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 21 jour de mars 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, dans un intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que F. L. Slidell en soient, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1892.

Signé ALBERT VOORHIES,
Juge.

Pour copie conforme

JAS. H. RANKIN, Député-Greffier.
17 fév—31 mars 31 mars

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
EDW. J. BOBET, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

A cette centre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyes,
John Andrews,	E. J. Demarest,
F. Guillo,	J. P. E. Bogaert,
J. W. Gallien,	Geo. Pitkin,
Pierre Lorenzini,	L. Bengle,
Henry Dentz,	H. L. Taylor,

10 fév—10 4 m

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTE LLES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institutions d'Etat.** Les autorités postales usent moins continuellement à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais les informes pas seulement les lettres **ENREGISTREES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais nécessaires.

AVERTISSEMENT.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême (sans le mois d'avril de l'année prochaine dépendra finalement et la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1893, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QU'ELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de numéros inférieurs et moyens à vendre sur le marché pour beaucoup les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se contenter en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et ainsi avoir une chance de lot entier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de bâtisses et améliorations.

Mme Jenette Prager, femme de Simon Lison vs Daniel Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,217—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles**, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

TOUTES LES BATISSES ET AMÉLIORATIONS CONTENUES SUR LA PROPRIÉTÉ CI-APRÈS DÉCRITE, SAVOIR :

Neuf lots de terre, avec les droits, voies, privilèges, etc. etc., situés à McDonoughville, cinquième district de cette ville désignés comme numéros un à neuf, inclusivement, dans l'îlet No 247 et borné par les rues Madison, Socrates, Jefferson et Ptolemy. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Madison sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Madison et Ptolemy. Les dits lots Nos 6, 8 et 7 ont chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ptolemy, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Les lots Nos 8 et 9 ont une même façade à la rue Jefferson, sur une profondeur inconnue pour le moment à cause de la construction d'une levée sur le côté à vers la rue Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 fév—29—mars 3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et mis. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement (ladite vente ordonnée et adjugée le 19 février 1892, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, eaux et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Hôtel No 268, borné par les rues Perdido Gravier, Dryades et Nid Romparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Theodore Seghers, notaire de cette ville, le 30 novembre 1883, et mesurant, au pied américain, trente un pieds (31) onze (11) pouces et cinq (5) lignes de façade rue Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—20 27— mars 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St-Charles, entre Pin et Lowerline (la rue dernière étant la rue Washington, maintenant Hampson) formant l'encoignure de l'Avenue St-Charles et de la rue Pin.

Mme F. L. Signe vs Succession de St. A. Kyrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 34,814—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain morceau ou parcelle, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'île de sixième District de cette ville, dans l'île No soixante douze, borné par l'avenue St-Charles, la rue Washington (maintenant Hampson) et Lower Line, ledit morceau mesurant trente pieds de façade sur l'avenue St-Charles, vingt deux pieds et quatre pouces de profondeur et face à la rue Pitt, le tout formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Pitt.

Saisi à même propriété acquise par feu H. L. A. Kyrich du Mutual Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Jos. H. Taylor, notaire en cette ville, le 15 décembre 1886. Le tout est enregistré au Bureau des Hypothèques dans le livre 127, folio 210.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
8fév—8 15 22 29 mars 7 14

Vente de propriété améliorée de valeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie, dans l'îlet borné par les rues Religieuse et Sauvage.

Mme John Longino et als. vs. Mme A. Gordon, exécutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, et borné par les rues Carondelet, et devant Appolon, Thalie, Baronne, et devant Bacchus et Melpomène et mesure trente pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et de face à la rue Thalie, de cent quinze pieds, quatre pouces et bornes dans le fond par une allée s'étendant vers la rue Thalie, ayant quatre pieds, huit pouces de largeur, en usage en commun avec le dit et un autre lot adjacent, le tout sur plus amples. Le dit lot forme l'encoignure des rues Carondelet et Thalie. Ledit lot même propriété que Mme Marie Maniero, veuve d'Angelo Costa, a acquise de John H. Campbell, conformément à un acte passé pardevant Michael Hahn, ancien notaire, le 4 mai 1860. Titre enregistré au Bureau de transfert, livre 124, folio 131.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16, 23—mars—2 9 15 19

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT.

Vacherie de Madame Veuve Barrère

PAR JAS. P. GUINAULT, en auteur.—Bureau, No 00 rue Bienville.—JEUDI, 3 mars 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure de l'avenue Washington et de l'avenue de Carrollton.

La vacherie de Mme Barrère, se composant de 25 vaches laitières plusieurs avec veaux et le taureau sur le point de vêler ; 1 taureau, 2 chevaux, 2 mulets et 2 charrettes à lait, 2 wagons 11 cochons, 1 lot de volailles et un lot de provisions. Tous les ustensiles de la laiterie, y compris les barattes, bidons, baquets et pétrins.

Conditions—Cash, $50, comptant, et au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction de la venderesse.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

La location de l'écurie sera mise à l'enchère pour un bail d'un an ou de plusieurs années.

28fév—

Une résidence à deux étages, coin des rues Mirro et Ste-Anne.

Succession de G. W. Schumann—No 33,748.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 60 rue Bienville.—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans la Division Mistric de cette ville, formant l'encoignure des rues Mirro et Ste Anne, et borné par les rues Tonti et Orleans, le dit lot mesure 126 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Mirro sur 87 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste-Anne, et 126 pieds 3 pouces 8 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Tonti. Ensemble avec une résidence à deux étages contenant 8 chambres ; de plus un hangar, écluse, lieux d'aisances, 2 cuves, puits, etc.

Le tout conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication avec toutes les clauses usuelles de garantie, et pour la portion des héritiers mineurs mêmes termes et conditions qu'il est dit plus haut. Dix pour cent seront reçus comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente, jugement rendu le 19 février 1892, et signé le 26 février 1892, par l'Ensemble F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur Duverge, en date du 8 octobre 1888 dans le carré d'Ilet borné par les rues **Bienville, Champs-Elysées Bourgogne et Marigny**, et mesurant, au dit lot,